

Interpellation intitulée : « Quel contenu pour la future polyclinique de la Riviera? »

L'ouverture du nouvel hôpital Riviera-Chablais à Rennaz s'approche. L'hôpital de Montreux sera bientôt fermé et l'avenir de l'hôpital du Samaritain est incertain, en particulier sa vocation de lieu de consultation ambulatoire.

Si celle-ci disparaît, la Riviera n'aura plus de lieu de consultation ambulatoire en mains publiques. Pour un bassin de 85'000 habitants, ce serait un comble. Un système d'urgences médicales doit donc être maintenu sur la Riviera, sous la forme d'une polyclinique médicale, en particulier pour les secteurs de la pédiatrie et de dialyse, en collaboration avec le secteur privé, si nécessaire, mais également pour la médecine interne générale, la petite chirurgie et la traumatologie bénigne.

Engagement du Conseil d'Etat

C'est d'ailleurs l'engagement qu'avait pris le conseiller d'Etat en charge du dossier au moment où a été décidée l'option de réaliser le futur hôpital Vaud/Valais à Rennaz. Mais une fois les crédits débloqués pour l'Hôpital Riviera-Chablais, on n'a plus beaucoup entendu parler de cette polyclinique si ce n'est par bribes. La gouvernance de l'Hôpital multi-site actuel semble estimer qu'une telle structure – du moins dans sa version complète, prévue initialement – nuirait au bon fonctionnement du futur hôpital inter-cantonal.

Dialyse privatisée

Ainsi il est d'ores et déjà acquis que la dialyse ne subsistera pas dans la future antenne du Samaritain. En désaccord avec cette décision, le médecin en charge de ce traitement, a décidé d'ouvrir une antenne privée à Vevey. Ce spécialiste FMH en néphrologie n'est autre que le médecin agréé de la division de néphrologie du CHUV et l'ancien médecin chef du service de médecine interne et du centre de dialyse de l'hôpital Riviera-Chablais.

Urgences pédiatriques

Il apparaît également de plus en plus probant que la direction de l'Hôpital Riviera-Chablais ne souhaite pas maintenir une structure pour les urgences pédiatriques. Qu'en est-il des autres disciplines ?

Antenne médicale ambulatoire

Pour répondre à la demande des habitants de la Riviera, en particulier de l'ouest du district, cette antenne médicale ambulatoire devrait pourtant être active dans les domaines de la pédiatrie et de la médecine interne générale, comprenant un lieu de consultation publique, tout en intégrant la petite chirurgie (suture de plaies superficielles et soins de plaies et pansements) et la traumatologie bénigne (entorses).

Un bon exemple

La Permanence du Flon à Lausanne est un bon exemple. Les médecins assistants, sous la supervision des aînés, peuvent s'y former en médecine interne générale et de famille et assurer ainsi une relève indispensable pour le futur d'une médecine de proximité.

Dans ce contexte, nous posons les questions suivantes et remercions d'avance le Conseil d'Etat pour ses réponses :

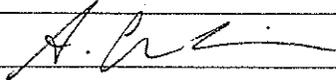
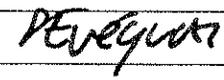
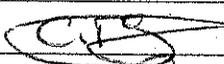
1. Le Conseil d'Etat est-il déterminé à respecter ou faire respecter les engagements pris en 2008?
2. Quel contenu précis sera-t-il donné à la future policlinique médicale du Samaritain ?

Vevey, le mardi 22 août 2017

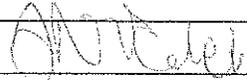
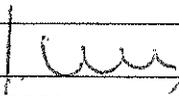
Jérôme Christen

Développement souhaité

Liste des députés signataires – état au 1^{er} juillet 2017

Aminian Taraneh	Cherubini Alberto 	Durussel José
Aschwanden Sergej	Chevalley Christine	Epars Olivier
Attinger Doepper Claire	Chevalley Jean-Bernard	Evéquoq Séverine 
Baehler Bech Anne	Chevalley Jean-Rémy	Favrod Pierre Alain
Balet Stéphane	Chollet Jean-Luc	Ferrari Yves
Baux Céline	Christen Jérôme 	Freymond Isabelle
Berthoud Alexandre	Christin Dominique-Ella	Freymond Sylvain
Betschart Anne-Sophie	Clerc Aurélien	Freymond Cantone Fabienne
Bettschart-Narbel Florence	Cornamusaz Philippe	Fuchs Circé 
Bezençon Jean-Luc	Courdesse Régis	Gander Hugues 
Blanc Mathieu	Creteigny Laurence	Gaudard Guy
Bolay Guy-Philippe	Croci Torti Nicolas	Gay Maurice
Botteron Anne-Laure	Crottaz Brigitte	Genton Jean-Marc
Bouverat Arnaud	Deillon Fabien	Germain Philippe
Bovay Alain	Démétriadès Alexandre	Gfeller Olivier
Buclin Hadrien	Desarzens Eliane	Glardon Jean-Claude
Buffat Marc-Olivier	Dessemontet Pierre	Glauser Nicolas
Butera Sonya	Devaud Grégory	Glauser Krug Sabine
Byrne Garelli Josephine	Develey Daniel	Gross Florence
Cachin Jean-François	Dolivo Jean-Michel 	Guignard Pierre
Cardinaux François	Donzé Manuel	Induni Valérie
Carrard Jean-Daniel	Dubois Carole	Jaccard Nathalie
Carvalho Carine	Dubois Thierry	Jaccoud Jessica
Chapuisat Jean-François	Ducommun Philippe	Jaques Vincent
Cherbuin Amélie	Dupontet Aline	Jaquier Rémy

Liste des députés signataires – état au 1^{er} juillet 2017

Jobin Philippe	Neumann Sarah	Ruch Daniel
Joly Rebecca	Neyroud Maurice	Rydlo Alexandre
Jungclaus Delarze Susanne	Nicolet Jean-Marc 	Ryf Monique
Keller Vincent	Paccaud Yves	Schelker Carole
Krieg Philippe	Pahud Yvan	Schwaar Valérie
Labouchère Catherine	Pernoud Pierre André	Schwab Claude
Liniger Philippe	Petermann Olivier	Simonin Patrick
Lohri Didier	Podio Sylvie	Sonnay Eric
Luccarini Yvan	Pointet François	Sordet Jean-Marc
Luisier Brodard Christelle	Porchet Léonore	Stürner Felix
Mahaim Raphaël	Probst Delphine	Suter Nicolas
Marion Axel	Radice Jean-Louis	Tafelmacher Pauline
Masson Stéphane	Rapaz Pierre-Yves	Thuillard Jean-François
Matter Claude	Räss Etienne	Treboux Maurice
Mayor Olivier	Ravenel Yves	Trollet Daniel
Meienberger Daniel	Rey-Marion Alette	Tschopp Jean
Meldem Martine	Rezso Stéphane	van Singer Christian
Melly Serge 	Richard Claire	Venizelos Vassilis
Meyer Keller Roxanne	Riesen Werner	Volet Pierre
Miéville Laurent	Rime Anne-Lise	Vuillemin Philippe
Miéville Michel	Rochat Fernandez Nicolas	Vuilleumier Marc
Mischler Maurice	Romanens Pierre-André	Wahlen Marion
Mojon Gérard	Romano-Malagrifa Myriam	Wüthrich Andreas
Montangero Stéphane	Roulet-Grin Pierrette	Zünd Georges
Mottier Pierre François	Rubattel Denis	Zwahlen Pierre